

Le cri d'alarme d'un agriculteur bio

Des organisations proches de l'agriculture biologique ont lancé, lundi, à Plouisy (22), un cri d'alarme et un appel à un soutien d'urgence de l'État et des collectivités locales pour soutenir la filière.

Bruno Salaün

« Depuis le début de l'année, je me prélève 300 € par mois. Pour boucler les fins de mois, je suis obligé de demander de l'aide à ma mère et mes beaux-parents. Je travaille avec un salaire dont j'ai dû faire passer le temps de cinq à trois jours sur la ferme. Je suis fortement soutenu, mais je ne m'en sors plus ! Sans aide, c'est une question de mois ».

Quatre années après avoir repris l'exploitation conventionnelle des époux Thomas, Olivier Tanguy élève aujourd'hui 68 truies et leur progéniture en agriculture biologique, depuis trois ans, à Plouisy. Comme beaucoup d'agriculteurs en Bretagne, il doit faire face à la hausse conjuguée des coûts de l'énergie et de l'alimentation animale, de 100 à 150 € la tonne, alors que ses animaux ont besoin de 650 t à l'année. « Il me faut mobiliser 15 000 € pour deux semaines de nourriture, mon coût de production est à 3,80 € le kilo alors que je vends à 3,25 € en moyenne, avec 15 % de déclassement », décrit celui qui a investi 800 000 € dans l'exploitation et sa mise aux normes.

« 100 producteurs de porcs bio menacés en Bretagne »

Olivier Tanguy dit parfaitement se reconnaître dans ce ratio actuel de 3 000 € de pertes par truie, confirmé par Jean-Rémi Bertheleu, un représentant du Crédit Agricole cōstarmoricain. « Dans le conventionnel, quand on regardait le pire, on était à 600 €. Là, avec 50 truies, cela



Olivier Tanguy, un Finistérien producteur de porcs en bio à Plouisy, dans les Côtes-d'Armor. Installé depuis quatre ans, il vit de plein fouet la crise actuelle de la filière bio. Photo B. S.

vous amène à 150 000 €. Cent producteurs de porcs bio en Bretagne sont menacés. Si on ne fait rien avant l'été, ils vont tous y passer », a signifié le banquier, invité à une réunion de crise provoquée par trois organisations, lundi, à Plouisy.

« Dans un an il sera trop tard »

Parmi celles-ci, la Confédération paysanne. Elle réitère sa demande au gouvernement d'une aide forfaitaire de 15 000 € par ferme, et non pas les 166 € d'une récente aide de 10 M€, alors qu'elle chiffre le soutien nécessaire à 800 M€ en France. Le syndicat et le Groupement des agriculteurs biologiques évaluent, par exemple, les besoins à respectivement 30 M€ et 60 M€ pour couvrir les manques à gagner des filières bio porcine et laitière. La Conf' et ses alliés ont aussi, une nouvelle fois, exhorté l'État à faire respecter les lois Egalim, et les collectivités locales à s'engager plus encore : « On nous promettait 20 % de bio dans la restauration collective française, nous en sommes à 13 % dans les cantines et à 1 % dans la santé... 20 %, ce serait 10 milliards de chiffre d'affaires pour la bio »,

a insisté Dominique Madec.

« Ces paysans bio ont su innover pour concilier les impératifs économiques et les exigences environnementales, il faut les encourager. Dans un an, il sera trop tard : l'avenir de l'agri bio se joue aujourd'hui. Ces aides, c'est une forme d'investissement pour l'avenir », a estimé Dominique Le Goux, pour Eau et Rivières de Bretagne. Même discours chez Michel Besnard, du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest, arguant que « l'agriculture bio, saine et propre, est nette de coûts cachés pour la société ».

Le cri d'alarme et les injonctions à agir vite ont pris une résonance particulière, à Plouisy, lorsque, devant des agriculteurs, élus, banquiers, etc., François Guégan, de Solidarité Paysans Bretagne, a indiqué que l'association avait accompagné « 126 paysans en bio - 221 personnes au total dont 44 salariés - en 2022 contre 59 en 2020 ». « Leur détresse psychologique est énorme. Ils vivent une double peine économique et morale car ils se sentent lâchés et trahis alors qu'ils répondent aux demandes de la société et des politiques ».